



Institut Orthodoxe Français de Paris,
Saint-Denys l'Aréopagite.

Établissement d'enseignement supérieur privé libre de sciences philosophiques et théologiques.
Depuis 1945 | www.institut-de-theologie.fr | contact@institut-de-theologie.fr

Organisation du cursus d'enseignement Année académique 2025-26

Les cours de théologie de l'Institut Orthodoxe Français de Paris - Saint Denys l'Aréopagite - sont ouverts à celles et ceux qui souhaitent apporter plus de lumière à leur itinéraire spirituel.

La diversité des thèmes traités, pour composer une formation équilibrée, de niveau Licence, permet aussi de choisir, si l'on manque de temps ou si l'on ne se sent pas encore prêt à suivre un cursus complet, la ou les disciplines que l'on souhaite aborder.

L'Institut se conforme aux exigences de la législation française (Loi n° 2016 - 1828 du 23 décembre 2016) sur l'enseignement supérieur qui réserve désormais au seul enseignement public ou sous contrat, la possibilité d'utiliser les termes de « licence » ou de « master », même si dans l'enseignement supérieur privé, le niveau d'études demeure équivalent.

4 PARCOURS PROPOSÉS À L'INSCRIPTION

Un Parcours
théologique
en 1 an

Des Unités de
Valeur (UV)
au choix

1^{er} degré
(équivalent à
Licence)

2^{ème} degré
(équivalent à
Master)

Responsable
pédagogique :
**Diacre Luc
Bertrand-Hardy**

Responsable pédagogique :
**Hubert Ordronneau,
Recteur de l'Institut**

Responsable
pédagogique :
**Alain Marchand,
professeur**

Pour ceux qui le souhaitent, il est également possible d'assister aux cours sélectionnés en auditeurs libres, c'est-à-dire sans passer les examens, excepté pour le Parcours théologique et le 2^{ème} degré.



Institut Orthodoxe Français de Paris,
Saint-Denys l'Aréopagite.

Établissement d'enseignement supérieur privé libre de sciences philosophiques et théologiques.
Depuis 1945 | www.institut-de-theologie.fr | contact@institut-de-theologie.fr

LE PARCOURS THÉOLOGIQUE

2025-26 : PROGRAMME NOUVEAU NOUVELLE MÉTHODOLOGIE, NOUVEAU PROTOCOLE

Il s'agit d'une initiation générale à la théologie, à partir des grands phénomènes qui ont structuré l'Église et en ont défini les étapes majeures. Il peut éventuellement suffire à ceux qui sont poussés à ce travail par intérêt culturel. Il est un préalable indispensable aux futurs clercs de l'Église catholique orthodoxe de France.

Pour ceux qui souhaitent entreprendre des études plus approfondies et s'inscrire en 1^{er} degré de théologie (équivalent à la Licence), il peut être considéré comme une année de propédeutique, qui permettra de connaître déjà les grandes lignes de la pensée chrétienne, orthodoxe notamment, et d'entrer plus rapidement et avec plus de souplesse dans leurs études.

L'enseignement se fait exclusivement par correspondance, par envoi de photocopies. La validation de ce parcours se fait comme pour les autres types de cursus par des examens écrits et des entretiens oraux pour chacune des disciplines étudiées. L'inscription à ce « Parcours théologique » est globale, à l'année.

Les disciplines sont :

- Droit canon : Les sept conciles œcuméniques (Évêque Germain)
- Initiation à la théologie : Dogmatique (Évêque Germain)
- Spiritualité : Praxis et Theoria (Évêque Germain)
- Théologie sacramentelle (Mgr Benoît)
 - Sacrements et mystères
 - Éléments constitutifs
- Patristique/patologie (Recteur Hubert Ordronneau)
 - Initiation
 - Pères Latins
 - Les trois grands Cappadociens
- Philosophie (Prêtre Jean-Siméon Rocher)
 - La pensée grecque
 - Grands courants de pensée du XVII^e siècle
- Liturgie (Prêtre Vincent Tanazacq)
 - Initiation
 - Ancien rite des Gaules
 - Solennités



Institut Orthodoxe Français de Paris,
Saint-Denys l'Aréopagite.

Établissement d'enseignement supérieur privé libre de sciences philosophiques et théologiques.
Depuis 1945 | www.institut-de-theologie.fr | contact@institut-de-theologie.fr

1^{ER} DEGRÉ (ÉQUIVALENT LICENCE)

Unités de Valeurs (UV) au choix

Pour les personnes qui souhaitent n'approfondir que certaines thématiques, il est possible de s'inscrire uniquement à certaines Unités de Valeurs prises dans les UV du 1^{er} degré.

Si l'étudiant souhaite par la suite s'inscrire pour valider le 1^{er} degré (équivalent à Licence), ces UV acquises lui seront validées.

Cursus

Ce cursus s'effectue idéalement en 3 ans, mais en fonction des disponibilités de chacun, la durée peut être allongée. Les Unités de Valeurs (UV) d'enseignement sont :

- Dogmatique
- Liturgie / Art liturgique
- Histoire Chrétienne
 - Histoire de l'Église des premiers siècles
 - Histoire de l'Église catholique orthodoxe de France
- Patristique
- Écriture Sainte / Exégèse
- Spiritualité
- Théologie sacramentelle
- Ecclésiologie / Droit canonique
- Philosophie, Religion comparée

Chaque discipline fait l'objet, chaque année, de cours oraux retransmis en visioconférence.

Les 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années d'études, pour être validées, nécessitent chacune l'obtention de 7 UV, à choisir parmi les 9 proposées (soit 21 UV à valider pour le cursus complet).

À la fin du cursus, l'étudiant devra toutefois avoir présenté :

- 3 examens de Dogmatique (1 chaque année)
- 2 examens de Liturgie / Art Liturgique
- 3 examens d'Histoire de l'Église chrétienne (1 chaque année)
- 2 examens de Patristique
- 3 examens d'Écriture Sainte / Exégèse (1 chaque année)
- 2 examens de Spiritualité



Institut Orthodoxe Français de Paris, Saint-Denys l'Aréopagite.

Établissement d'enseignement supérieur privé libre de sciences philosophiques et théologiques.
Depuis 1945 | www.institut-de-theologie.fr | contact@institut-de-theologie.fr

- 2 examens de Théologie sacramentelle
- 2 examens d'Ecclésiologie / Droit canon
- 3 examens de Philosophie (1 chaque année)

Chaque année, 4 examens sont obligatoires et 3 optionnels.

Enseignement optionnel

Un cours d'initiation au grec biblique est dispensé sur un cycle de 4 années :

- 2025-26 : 2^e année du cycle

2^{ÈME} DEGRÉ (ÉQUIVALENT MASTER)

La 1^{ère} année nécessite l'obtention de 5 UV choisies parmi les 9 matières proposées. Un oral de bilan et de projet se déroule en fin d'année avec deux professeurs de l'Institut. À la fin de cette 1^{ère} année, l'étudiant identifiera un sujet de mémoire qu'il choisira en accord avec le professeur dirigeant son étude ; il le présentera en fin de 2^{ème} année du 2^{ème} degré.

La 2^{ème} année du 2^{ème} degré, l'étudiant assistera à un cycle de conférences, rédigera son mémoire (~80/100 pages) et le soutiendra. La soutenance a lieu publiquement en présence du recteur et/ou du doyen de l'Institut, du professeur dirigeant le mémoire et d'un troisième professeur agréé par le recteur.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Cours oraux et cycle de conférences

- **2 soirs par semaine** : lundi et mercredi de 20h15 à 22h15
- **4 soirs par mois** : mardi et jeudi de 20h15 à 22h15
- **Lors de week-ends organisés d'octobre à mai** : généralement les vendredi soir et samedi après-midi

Week-ends théologiques

Si des Week-ends font partie intégrante du cursus des étudiants, les disciplines choisies pour être enseignées dans ce cadre peuvent intéresser nombre d'auditeurs qui ne sont pas nécessairement inscrits comme étudiants réguliers à l'Institut.



Institut Orthodoxe Français de Paris, Saint-Denys l'Aréopagite.

Établissement d'enseignement supérieur privé libre de sciences philosophiques et théologiques.
Depuis 1945 | www.institut-de-theologie.fr | contact@institut-de-theologie.fr

On ne saurait trop encourager les uns et les autres à participer à ces moments forts de notre Institut.

Iconographie et chant liturgique

Tous les étudiants sont invités à pratiquer l'iconographie et le chant liturgique qui participent également par la praxis à l'édification personnelle.

Validation d'autres apprentissages

Les enseignements dispensés en province dans le cadre des « Écoles catéchétiques » de l'Église catholique orthodoxe de France, des « Universités d'été » et des diverses « Sessions régionales » peuvent désormais faire l'objet d'une validation sous la condition d'un accord préalable explicite avec notre Institut.

Des UV validées dans d'autres instituts de théologie orthodoxes peuvent également faire l'objet d'une validation sous la condition d'un accord préalable explicite entre les instituts.
